

MOT DU PRÉSIDENT

La culture, quelle importance?

DOSSIER

L'entente avec Google

BON-À-TIRER

Devoirs de mémoire...

TIENSTATUQUEONMODERNISE.COM

François Jobin

ENTRETIENS ENCHAÎNÉS

Anne-Michèle Lévesque

François Bélisle

ÉCRIRE SOUS INFLUENCES

Josée Bilodeau

L'Unique

LE JOURNAL DE L'UNION DES ÉCRIVAINES ET DES ÉCRIVAINS QUÉBÉCOIS

Volume 11

Numéro 1 Mars 2009

Le plan d'action sur la lecture à l'école

ON LE SAIT; ON L'A DIT. Selon la Fondation pour l'alphabétisation, il y aurait près de 49% des Québécois qui éprouveraient des difficultés de lecture et 800 000 seraient analphabètes. Ajoutons à cela des nouvelles aberrantes comme celle de 2007 concernant un rapport du ministère de l'Éducation qui suggérait de remplacer la méthode punitive par une approche dite « holistique » qui conduirait à ne plus comptabiliser les fautes d'orthographe, de syntaxe et de ponctuation, mais de mesurer plutôt la maîtrise globale du français. Rapport décrié comme il se doit! Mais nous avons là les exemples patents de manifestations bipolaires concernant notre obsession du français et nos positions

--- SUITE À LA PAGE 16





LA CULTURE : QUELLE IMPORTANCE ?

L'autre après-midi à Ottawa, alors que je témoignais devant le Comité permanent du Patrimoine canadien

chargé de statuer sur la suppression des programmes de soutien à la culture, les Conservateurs de ce comité manifestaient une telle hostilité latente à l'égard de la chose culturelle, un tel entêtement à répéter leur rengaine sur la bonne performance de leur gouvernement que j'ai eu l'impression de vivre un *remake* du clip *La culture en péril*, avec Michel Rivard. N'en déplaise à ces vertueux gestionnaires des deniers publics, si le budget de Patrimoine canadien a bel et bien augmenté sous leur règne, grâce à une hausse des fonds alloués au Conseil des arts du Canada, le pourcentage de ce budget dévolu aux arts et aux lettres chute depuis leur arrivée au pouvoir.

Cela dit, le milieu culturel a tendance à noircir le trait dès qu'il est question des Conservateurs. Au lendemain de l'annonce des compressions à Radio-Canada, notre réflexe n'a-t-il pas été d'accabler les troupes de Harper même si, comme le rappelait Nathalie Pétrowski dans *La Presse*, l'administration Chrétien avait jadis grevé bien plus durement la Société d'État, ce « nid de séparatistes ». Devant le Comité permanent, j'ai affirmé n'avoir pas plus de réticence à souligner les bons coups d'un gouvernement qu'à critiquer ses décisions arbitraires et désastreuses. Si le milieu culturel donne l'impression de durcir le ton avec les Conservateurs, c'est peut-être à cause de leur propre incapacité à présenter un visage sympathique au fait culturel.

Quelques semaines auparavant, j'avais soupé en compagnie d'autres représentants de notre milieu et du ministre James Moore qui, depuis sa nomination, déploie des efforts inouïs pour redorer le blason culturel des Conservateurs. Ce soir-là, il avait claironné l'importance de la culture pour son gouvernement, allant jusqu'à réfuter mon interprétation des propos sans équivoque de son collègue Flaherty à propos des programmes supprimés : « Nous sommes un gouvernement conservateur et les ministres du Cabinet portent eux aussi ce chapeau, » avait déclaré le ministre des Finances au *National Post*. « Ce n'est pas un processus bureaucratique mais une décision prise par des ministres qui siègent au Conseil du Trésor et qui ont leurs idées sur ces programmes. » Selon Moore, j'aurais dû comprendre que ses collègues et lui étaient guidés par une aversion au gaspillage de fonds publics, et non par une haine de la culture.

Mais comment croire à ces professions de foi quand, peu après, un minable *back bencher* conservateur, le bien nommé Daniel Petit, les invalide par des déclarations à l'emporte-pièce sur les *artisses*, ces amuseurs publics – enfants gâtés, paroles qui faisaient écho au discours de Harper durant la campagne électorale ?

Comment croire à ces belles paroles quand, malgré les demandes plusieurs fois réitérées des députés de l'opposition siégeant au Comité permanent du Patrimoine canadien, les études prouvant la supposée inefficacité des programmes supprimés n'ont toujours pas été rendues publiques ?

Enfin, comment n'être pas sceptique quand, à *Tout le monde en parle*, non seulement le sympathique ministre n'a pas su répondre à des questions élémentaires sur la culture québécoise, mais il n'a pas semblé davantage s'y connaître en culture anglo-canadienne ?

Vous me direz qu'un Libéral, un Néo-Démocrate ou un Bloquiste n'aurait peut-être pas obtenu un meilleur score... Mais accepterait-on qu'un ministre des Finances maîtrise si peu des sujets et des dossiers directement liés à son portefeuille ? À cet égard, la piètre performance de James Moore à cet examen de connaissance générale est, hélas, assez symptomatique du rapport de notre classe politique à la culture.

► Stanley Péan

Parle-t-on de vous sur Internet ?

Ce n'est pas que nous soyons narcissiques, mais nous apprécions en général de savoir si on parle de nos œuvres et ce que l'on en dit. Voici un moyen simple et efficace d'être informé de façon constante de vos apparitions dans l'espace public.

D'abord, allez à votre ordinateur et cherchez Google (oui, allumez d'abord). Quand la page d'accueil apparaît, voyez en haut, sur la gauche, des mots écrits en bleu. Le dernier est « plus », suivi d'un petit triangle isocèle pointant vers le bas. Cliquez sur « plus ». Une colonne de propositions apparaîtra, dont la dernière sera « encore plus ». Vous remémorant vos folles nuits d'amour, cliquez encore. Vous entrerez dans une page, pleine de jolis dessins, qui vous offre une panoplie de services divers. L'un des premiers s'appelle « Alertes ». Allez-y, cliquez encore ! Ensuite, il est facile de suivre les instructions.

Prenons un exemple au hasard : tapez « Lovélie d'Haïti » dans l'espace prévu, avec les guillemets, et complétez le reste. Désormais, chaque fois que l'expression choisie — ici le titre d'une excellente trilogie — sera mentionnée quelque part, vous en serez rapidement informé par courriel !

Et ça ne vous coûtera pas un sou.

► Sylvain Meunier




DES NOUVELLES
DE L'UNEQ



L'ENTENTE AVEC GOOGLE



écemment, des milliers d'auteurs ont reçu un document de 36 pages concernant le *Règlement d'un recours collectif contre la numérisation des livres et autres écrits par Google*. Ils sont nombreux

à se poser des questions : Comment faire pour savoir si mes livres ont été numérisés ? Quelle est l'échéance pour prendre une décision ? Est-ce que je dois autoriser Google Books à numériser mes livres ?

Qu'est-ce que Google Books ?

Google est un des moteurs de recherche sur Internet le plus utilisé au monde. Voulant étendre son domaine de recherche au maximum, Google a entrepris en 2004 un projet de numérisation de livres intitulé Google Books. Pour arriver à ses fins, Google a passé un accord avec des bibliothèques universitaires américaines. Sans l'accord des auteurs et des éditeurs de livres et autres détenteurs de droits d'auteur, Google Books a numérisé sept millions de livres, dans toutes les langues, mais principalement en anglais. Parmi ces livres, un million appartiendrait au domaine public, cinq millions seraient couverts par la protection du droit d'auteur, mais seraient épuisés, et un million serait toujours disponible en librairie. En 2005, un recours collectif a été intenté contre Google pour violation du *copyright*.

Se retirer ou non du

Règlement d'un recours collectif...

Google en est finalement venu à un accord de compensation avec les associations d'auteurs et d'éditeurs américains qui ont intenté ce recours collectif contre lui. Les titulaires de droits concernés, dont les œuvres ont été numérisées et qui ne se seront pas retirés du *Règlement* avant le 5 mai 2009, seront réputés être en accord avec celui-ci.

Recevoir une compensation financière

La première chose à faire est de vérifier sur Internet, dans le moteur de recherche Google Books, si ses livres ont été numérisés. S'ils l'ont été, l'auteur pourrait recevoir un dédommagement pour cette numérisation illégale. Pour recevoir l'argent, il faut s'inscrire au Registre de droits sur les livres avant le 5 janvier 2010.

Toucher l'argent et retirer ses livres

En prenant connaissance du *Règlement*, les auteurs constateront qu'il est possible de recevoir la compensation financière pour la numérisation illégale de leurs livres dans un premier temps et, ensuite, de retirer leurs livres numérisés de la banque de données, si tel est leur désir. Ils ont jusqu'au 5 avril 2011 pour demander la suppression des livres numérisés par Google Books. Nous recommandons à l'auteur de parler avec son éditeur afin de connaître sa politique à l'égard du géant américain.

Accord commercial

Le règlement du recours collectif comprend également un accord commercial passé entre les titulaires de droits et Google. Les titulaires de droits qui choisiront de s'inscrire au Registre et de permettre l'utilisation de leur œuvre dans Google Books recevront 63 % des revenus générés en abonnements à la banque de données, en ventes de livres numérisés et en ventes de publicité sur les pages de résultats.

Des inquiétudes et des bénéfiques

Il est difficile de comprendre pleinement tous les enjeux de ce *Règlement*. Quiconque prétendrait prédire avec précision l'avenir du livre numérique et les conséquences de cette numérisation massive de livres se tromperait. Cependant, certains observateurs formulent des critiques contre l'entente : ils craignent que Google ne devienne un géant du livre numérisé, avec une position proche du monopole, et ne soit en mesure de dicter ses conditions à l'ensemble du milieu du livre. D'autres reprochent à Google de s'être approprié un bien public, les livres des bibliothèques et le savoir, à des fins privées : le profit. Toutefois, il y a aussi ceux qui croient que le *Règlement* est bénéfique, puisqu'il reconnaît le droit d'auteur et permet aux auteurs d'obtenir une rémunération pour l'utilisation de leur œuvre en format numérique. Selon eux, Google Books permettrait aussi de donner un « second souffle » aux ouvrages épuisés.

Le débat est lancé. À vous de prendre une décision.

Pour avoir accès à l'ensemble de la note informative destinée aux auteurs et aux ayants droit, veuillez visiter notre site Internet à l'adresse suivante : www.uneq.qc.ca/nouvelles-communiques/note.

Veuillez noter que ce court document n'est pas un avis légal et ne prétend remplacer ni la lecture du *Règlement*, que nous vous recommandons fortement, ni la consultation d'un spécialiste en propriété intellectuelle. L'UNEQ ne vous encourage ni à retirer vos livres ni à adhérer au projet, mais espère que les auteurs auront une vision plus juste et plus claire grâce à ce document.

Pour obtenir de plus amples informations, contactez André Racette, 514 849-8540, poste 227.

► André Racette

Pour les associations d'écrivains en région

LES BIDOUS DU CONSEIL DES ARTS DU CANADA

A fin de donner suite à mon dernier article, il me fait plaisir de vous brancher aux trois pipelines suivants, savoir :

1. Soutien à la promotion des arts littéraires : Subventions de projets et subventions du Programme de collaboration entre les artistes et la communauté (PCAC)

Ce programme remplace l'ancien « Programme d'aide aux projets collectifs d'écrivains et d'éditeurs » et intègre le volet « Festivals littéraires » de l'ancien « Programme de rencontres littéraires, festivals littéraires et résidences d'écrivains ». Il s'adresse aux organismes professionnels à but non lucratif et vise « à soutenir les organismes (...) qui contribuent à mieux faire connaître la littérature canadienne (...) ». En plus de se consacrer « à la promotion des créateurs du domaine de la littérature », il encourage le « développement de la littérature par (diverses) activités ». Enfin, le programme soutient les activités de développement des publics pour la littérature où sont admissibles, entre autres, les festivals, les activités littéraires et collectives de promotion, les rencontres littéraires, etc.

Dates limites pour le dépôt de la demande de subvention : 15 mars et 15 septembre.

Le programme offre également des subventions de fonctionnement pour lesquelles il existe des critères d'admissibilité, des lignes directrices et des formulaires distincts. **Date limite** de présentation des demandes : 15 septembre 2009. Cette année, les subventions de fonctionnement ne sont pas récurrentes. Il faudra attendre l'an prochain avant de profiter d'une subvention récurrente maximale de... 2 ans.

www.canadacouncil.ca/subventions/lettres/li127227354574687500.htm

2. Programme d'aide aux rencontres littéraires et aux résidences d'écrivains : Rencontres littéraires

Ce programme d'aide aux rencontres littéraires et aux résidences « a pour but de mieux faire connaître et apprécier la littérature canadienne en permettant aux auteurs de présenter leurs œuvres (...) au public ». Il comporte deux volets : « Rencontres littéraires » et « Résidences d'écrivains ».

Date limite : 1^{er} septembre 2009, pour les rencontres qui auront lieu en 2010.

www.canadacouncil.ca/subventions/lettres/pn127227360029687500.htm

Renseignements supplémentaires : Carole Boucher, agente du Service des lettres et de l'édition, 1 800 263-5588 (sans frais), poste 5570.

3. Programme de visites d'artistes étrangers

« Le Programme de visites d'artistes étrangers accorde des subventions aux organismes artistiques professionnels du Canada en vue d'encourager les visites d'artistes professionnels de l'étranger, à titre individuel, qui se démarquent dans leur art. Les organismes peuvent inviter un artiste individuel de n'importe quel pays étranger ». L'écrivain doit donner des ateliers à des écrivains professionnels ou animer des séances de discussion en création littéraire.

Date limite : 1^{er} juin 2009

Les critères d'admissibilité diffèrent de ceux des deux programmes ci-dessus mentionnés.

www.canadacouncil.ca/subventions/xr127234091658125000.htm

Renseignements sur ce programme : Marcel Hull, 1 800 263-5588 (sans frais), poste 4016.

► Renaud Longchamps, administrateur représentant les écrivains habitant en région

UNEQ

Union des écrivaines et des écrivains québécois

Conseil d'administration

Stanley Péan, président
Danièle Simpson, vice-présidente
Sylvain Campeau, secrétaire-trésorier
Renaud Longchamps, administrateur représentant des régions
Nadia Ghalem, administratrice
François Jobin, administrateur
Sylvain Meunier, administrateur

Comité de rédaction

Danièle Simpson, rédactrice en chef
Sylvain Campeau, Isabelle Forest, Isabelle Gaumont, François Jobin, Véronique Marcotte, Denise Pelletier, Bernard Pozier

Conception graphique

France Tardif

Maison des écrivains

3492, avenue Laval, Montréal (Québec) H2X 3C8
Téléphone : 514 849-8540
Télécopieur : 514 849-6239
ecrivez@uneq.qc.ca

www.uneq.qc.ca

www.litterature.org

La parution d'une annonce dans notre bulletin ou l'insertion d'une publicité dans un envoi de *L'Unique* ne signifie pas que l'Union endosse ces produits ou services.

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2009



DEVOIRS DE MÉMOIRE...

Dans un pays dont la devise est *Je me souviens*, nous aimons les devoirs de mémoire, mais les pen-sums sont-ils tous nécessaires ?

Commémorer les exploits militaires, les victoires, les défaites, les séances d'exterminations mutuelles représente-t-il vraiment autre chose que la célébration de la férocité humaine, de l'esprit guerrier et la perpétuation souhaitée de ceux-ci, en confortant notamment tous les soldats présents, leur certifiant le bien-fondé de leur existence, celle de leurs armes et l'usage qu'ils en font, leur promettant en prime la gloire future voire éternelle ?

Commémorer cataclysmes, massacres, tueries et autres horreurs contribue également à célébrer les maniaques, les déséquilibrés, les méchants qui, souvent, commettent des abominations pour qu'on les remarque, parce qu'ils se sentent rejetés, parce qu'ils veulent être des vedettes. Chaque nouvelle fête me semble conforter les futurs tueurs en série qu'ils auront raison et que l'on se souviendra d'eux chaque année où les médias continueront d'en faire leurs choux gras.

L'éventuelle mise en scène de la Bataille des Plaines d'Abraham par la Commission des Champs de Bataille Nationaux du Canada suscite la controverse et mérite

le tollé et l'opprobre. Ne s'agit-il pas de la défaite définitive de la domination française en Amérique, de l'annonce d'un traité signant l'abandon d'un peuple par sa mère-patrie, de sa conquête par un nouveau maître ? Au-delà de tout cela, une fois de plus, voici une occasion de chanter la fierté de la guerre, l'une des grandes réalisations de l'homme !

On va aussi rejouer la Bataille de Trois-Rivières, le 4 juillet prochain. Cette fois, aucune controverse, mais de l'enthousiasme à plein ! Il est vrai qu'il ne s'agit pas d'une de nos nombreuses défaites ni de la fin de l'époque française. Le 8 juin 1776, lors de la Révolution américaine, les Étatsuniens furent repoussés par les Anglais et les Canadiens, sinon le Québec allait devenir une annexe des États-Unis. Pour le 375^e anniversaire de la cité de Laviolette, nous aurons aussi droit à une reconstitution guerrière.

Si vous allez au cinéma, vous pourrez aussi communier à la commémoration d'un massacre, celui de quatorze femmes par un maniaque à l'école Polytechnique. Le but serait, paraît-il, louable ; le projet, cependant, souscrit tout de même, au moins indirectement, à conserver la mémoire du coupable et à montrer à qui serait tenté d'un semblable projet que, certes, on se souviendra de lui.

Est-ce là le meilleur rôle de la mémoire collective ?

LA DIVERSITÉ CULTURELLE : UNE RÉALITÉ PROTÉGÉE

Le 18 mars 2007, la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, adoptée par l'UNESCO le 20 octobre 2005, est entrée en vigueur. Cette entente reconnaît en droit international la nature spécifique des biens et services culturels et elle affirme que les pays ont le droit de voter et d'appliquer des politiques pour soutenir leurs industries culturelles propres. Elle représente un garde-fou nécessaire à la libéralisation du marché de la culture dans le cadre d'accords de commerce internationaux qui seraient signés entre pays. La culture est ainsi protégée et échappe à la libéralisation à laquelle souhaiteraient la soumettre certains pays.

Aucune autre convention dans le domaine de la culture n'a été ratifiée par autant d'États en si peu de temps. Un à un, les pays continuent à ratifier la convention, et le jour approche où la barre des 100 pays sera dépassée. C'est lorsque sera atteint le chiffre magique de 150 qu'elle acquerra une importance indéniable.

On se rappellera le rôle important joué par la Coalition pour la diversité culturelle au Canada et au Québec pour la promotion d'une telle entente. Les Pierre Curzi, coprésident pendant huit ans, Line

Beauchamp et Liza Frulla, alors respectivement ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine et ministre du Patrimoine, n'ont pas ménagé leurs efforts pour qu'elle soit enfin adoptée.

Maintenant, le travail de la Coalition pour la diversité culturelle doit-il devenir chose du passé ? Que non ! Restent encore les tâches de représentation et de promotion à l'étranger, pour qu'en d'autres pays naissent des coalitions nationales et pour que les gouvernements soient informés de ses modalités, de manière à ce que des accords commerciaux bilatéraux en respectent la lettre et l'esprit. Un travail d'analyse s'ajoute à ces démarches. De nombreuses clauses soulèvent encore des interrogations quant à leur interprétation possible et à leur application.

Au sein des trente-quatre organismes membres de la Coalition pour la diversité culturelle, on compte l'UNECQ, l'Association nationale des éditeurs de livre, l'Union des artistes, la Writers' Guild of Canada (WGC) la Société des Auteurs de Radio, Télévision et Cinéma (SARTEC), le Conseil québécois du théâtre (CQT), le Regroupement québécois de la danse (RQD) et bien d'autres encore, en provenance de tous horizons artistiques et culturels.



OUTAOUAIS

► Guy Jean

Du 26 au 29 mars aura lieu à Gatineau le Salon du livre de l'Outaouais. Le Salon célèbre son 30^e anniversaire par « Le Goût de livre ! » et porte un regard sur la « Génération X », thème retenu cette année.

Le Salon du livre de l'Outaouais innove en confiant la présidence d'honneur à un organisme, l'Association des auteurs et auteures de l'Outaouais qui célèbre également son 30^e anniversaire en 2009. La présidence d'honneur de l'Association sera partagée par quatre présidents d'un jour », un pour chaque jour du Salon, soit Claude Bolduc, Nicole Balvay-Haillet, Lise Careau et André Couture.

Les autres invités d'honneur sont : Loïse Lavallée, lauréate du Prix littéraire Jacques-Poirier-Outaouais 2008 ; Daniel Castillo Durante, représentant des auteurs de l'Ontario français ; Michel David, (centre du Québec) littérature grand

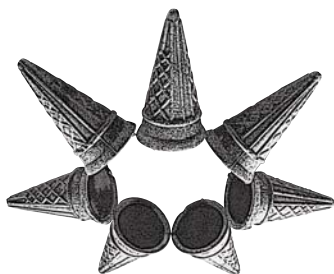
public ; India Desjardins, (Montréal) littérature jeunesse ; Denis Rodier, (Laurentides) BD ; Matthieu Simard, invité thématique ; Marc Bressant, France ; Jules Boulard et Éva Kavian, Belgique.

Parmi les nombreuses activités au programme, notons :

- *La Nuit des mots*, une présentation conjointe de l'Association des auteurs et auteures de l'Outaouais et de l'Association des auteurs et auteures de l'Ontario français, avec l'appui de l'Union des écrivaines et des écrivains québécois et le Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes du Québec.

- *Agaguk* : un hommage à Yves Thériault qui fut le premier président d'honneur du Salon du livre de l'Outaouais. Une exposition qui souligne le 50^e anniversaire de la publication d'*Agaguk*, montée en collaboration avec Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

- *Noir Canada*, conférence d'Alain Deneault présentée en collaboration avec Société Gatineau Monde.



LAURENTIDES

► Marie-Andrée Clermont

L'AAL a le vent dans les voiles

Le 29 janvier, l'Association des auteurs des Laurentides, Grand Prix de la culture des Laurentides 2008, inaugurait officiellement son nouveau bureau, au 102a, de la Gare, à Saint-Sauveur, et profitait de l'occasion pour dévoiler sa programmation 2009. En présence de nombreux auteurs, journalistes, élus et représentants du monde culturel, la présidente-fondatrice, Pauline Vincent, a souligné que l'Association, par son dynamisme contagieux, était devenue un fleuron de la vie culturelle de la région. Les événements phares de l'AAL, qui suivent le rythme des saisons, élargiront encore leur portée en s'ouvrant dorénavant sur le monde. Dans son local, l'AAL offre des services divers et des activités culturelles multidisciplinaires, dont des ateliers d'écriture donnés par des auteurs professionnels et très appréciés par les participants. Par ailleurs, l'Association poursuit toujours la mission de promotion de ses membres et de diffusion de leurs œuvres sur le grand territoire des Laurentides.

Le 6^e Nuit laurentienne de la poésie s'est déroulée le samedi 28 mars dernier au Théâtre du Marais de Val-Morin, sur le thème « Poésie en musique ». On y a exploré un éventail de formes poétiques qui se marient bien avec la musique. Parmi les poètes invités, mentionnons Ivy, le slameur québécois, Gilles Bélanger, l'initiateur du projet *Douze Hommes rapaillés* sur des poèmes de Gaston Miron, Michel Pleau, le lauréat du Prix du Gouverneur général en 2009, et Célyne Fortin et Guy Marchamps. Le

programme comprenait aussi un *Coup de chapeau* au parolier et écrivain Robert Gauthier. Puis, sur des airs de jazz et de swing, on a souligné le 50^e anniversaire de la mort de Boris Vian avec Robert Rivest. Mais le clou de la soirée fut assurément l'*Hommage à Claude Léveillée*, poète et musicien, qui a fait des Laurentides son lieu de vie et de création depuis plusieurs décennies, et à qui nous avons offert un grand bouquet d'amour avec la participation exceptionnelle

de la comédienne Andrée Lachapelle et du compositeur André Gagnon et de sa biographe, Marie-Josée Michaud.

Parmi les événements à surveiller dans les prochains mois, mentionnons la *Grande Parlotte des Pays-d'en-Haut*, le 4 juillet, à Sainte-Adèle, et *Si on se racontait des histoires* le 19 août à Saint-Jérôme.



LAVAL

► Claire Varin

Nouvelles des trois organismes littéraires œuvrant sur le territoire :

En décembre dernier a eu lieu le lancement collectif annuel des ouvrages récents de trente des membres de la **Société littéraire de Laval** (SLL), parmi lesquels, résidents de la région, Louise Deschênes, Joël Des Rosiers, Micheline Duff, Fernand Ouellette et Rollande Boivin. En février, à l'occasion du lancement du n° 78 de *Brèves littéraires*, la SLL a organisé une table ronde avec Patrick Simon, Janick Belleau et Laurent Berthiaume, sur les genres littéraires brefs : tanka, haïku et micronouvelle. En mars, Monique Proulx a charmé les fidèles du café littéraire des premiers mardis du mois.

Des membres lavallois de la SLL ont bénéficié d'une visibilité cet hiver. André Pronovost a lancé son 5^e roman, *Plume de fauvette* (XYZ

éditeur), lors d'un concert rock au Petit Medley. François Tardif a été finaliste au concours « Le dernier mot » de *Vous m'en lirez tant* (Radio-Canada). Sur les afficheurs électroniques du métro ont circulé des poèmes de Fernand Ouellette (*Présence du large*, *l'Hexagone*) et de Nancy Lange, dont *Reviens chanter rossignol* (Écrits des Forges) a été lancé à Laval en décembre.



La poète hispanophone Lady Rojas-Benavente était l'auteure invitée d'une soirée animée par Élisabeth Robert pour souligner la Journée mondiale de la poésie et la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale. Enfin, pour l'Année de la France au Brésil et la Semaine de la francophonie, j'ai salué fin mars les lusophones sud-américains de votre part, ainsi que les francophiles d'Alliances françaises installées sous les tropiques, et les ai entretenus de Clarice Lispector et de *La Mort de Peter Pan* (Québec Amérique).

Fort d'une expérience qui a rassemblé 600 jeunes dans les parcs de Laval l'été dernier pour *Lis avec moi*, le **Festival de littérature jeunesse** a lancé la 1^{re} édition hivernale de cette activité de promotion de la lecture auprès des 5 à 12 ans. *Lis avec moi dans la rue... l'hiver* a offert sept périodes gratuites d'animation d'une heure autour d'un feu de camp ou dans une calèche...

La **Fondation lavalloise des lettres** prépare son prochain événement-bénéfice pour le 16 avril, lequel devrait permettre à cet organisme de bienfaisance enregistré de recueillir, en dépit de la conjoncture économique défavorable, un montant supérieur à celui de 2007 (88 000 \$)...

LANAUDIÈRE

► Linda Amyot

En novembre 2008, l'écrivain, plasticien et éditeur belge Jack Keguenne participait aux Donneurs, ces foyers d'écriture publique initiés par Jean Pierre Girard en 2001. Cet échange faisait suite au succès de l'événement proposé une première fois à la Foire du livre de Bruxelles en mars 2008 et qui a entraîné une seconde édition cette année. C'est ainsi que, du 5 au 9 mars dernier, sous la coordination de Keguenne, les écrivains québécois Roxanne Bouchard, Michel Vézina, Josée Bilodeau, Madeleine Monette et Gilles Pellerin ont prêté main forte à onze écrivains belges et à un écrivain français pour accueillir les visiteurs.

Le projet des Donneurs est très bien reçu par les écrivains et le public belges. « Nous fonctionnons en permanence et il y a parfois une file d'attente, d'expliquer Keguenne. Dans une foire, outre l'activité d'écriture proprement dite, les Donneurs sont les seuls disponibles pour bavarder, répondre aux questions, donner des pistes à celui qui veut écrire ou encore démystifier le métier d'écrivain. Les autres intervenants sont pris dans des contraintes d'ordre commercial quand nous privilégions le don et la rencontre. »

À Bruxelles, les Donneurs sont en quelque sorte « captifs » de l'événement dans une Foire du livre qui, par nature, attire des gens intéressés par le livre et l'écriture. La situation est différente à Joliette avec une cinquantaine d'écrivains éparpillés dans divers endroits publics et commerciaux de la ville. De plus, à Joliette, les Donneurs proposent des foyers d'écriture publique dans des résidences de personnes âgées, au pénitencier, dans les bibliothèques publiques et dans les écoles.

Tour à tour publiciste, maquettiste, journaliste, libraire et galeriste, critique d'art, nègre, correcteur et même traducteur, Jack Keguenne a publié son premier livre à 19 ans, en 1977, et fondait sa propre maison d'édition, Aesth, moins de dix ans plus tard. Son œuvre picturale et livresque comprend une douzaine d'expositions en solo et une vingtaine de titres, en majorité des recueils de poésie. Keguenne, qui reviendra certainement au Québec pour la prochaine édition des Donneurs à l'automne, aimerait bien aussi avoir l'occasion de participer au Festival international de la poésie à Trois-Rivières. Pour l'instant, il prépare la publication d'un recueil de poésie et de deux essais.

DEMANDEZ ET VOUS RECEVREZ

Afin de prendre le pouls de cette entité difficilement définissable qu'est la relève, un court questionnaire a été envoyé à trente-cinq nouveaux ou jeunes auteurs, membres ou non de l'UNEQ (trente-deux par Facebook, trois par courriel). Voici un résumé des réponses obtenues :

QUESTION 1 : Qu'attendez-vous de l'UNEQ ?

- Un lobby, la défense des droits des écrivains, protéger les acquis
- Fraternité, dialogue, lieu de rencontre, rassemblement d'auteurs par région
- Conseils et outils efficaces pour l'avancement de la carrière des écrivains
- Service d'information sur ce qui se passe dans le milieu du livre
- Assurer l'accès à des programmes ou des bourses permettant aux écrivains de participer à des conférences ou des rencontres
- Organiser des ateliers et des journées d'information (telles que celle sur le contrat d'auteur, avec M^e Coderre)
- Promouvoir la littérature québécoise (entre autres, dans le milieu de l'enseignement)
- Exploiter davantage L'ÎLE

QUESTION 2 : Qu'aimeriez-vous que l'UNEQ négocie pour vous ?

- Un pourcentage minimal plus élevé que 10 %
 - Offrir des possibilités de diffusion aux écrivains québécois, faciliter la traduction et la circulation des œuvres à l'étranger, offrir de l'information sur la coédition et la responsabilité des éditeurs en ce domaine
 - Négociations pour la perception des droits sur l'adaptation des œuvres. Coordination avec des organismes tels que la SACD ou la SACEM
 - Rencontres (dans les écoles, par exemple), conférences et tournées
 - Service d'orientation de carrière et d'accompagnement professionnel (écriture ou travaux plus alimentaires). Faire circuler les offres d'emploi pouvant intéresser les écrivains.
 - Contribuer à différentes rencontres entre écrivains afin d'ouvrir une discussion sur nos pratiques d'écriture, afin que naissent de nouvelles écoles littéraires, de nouveaux mouvements ou des projets communs autogérés.
 - Étudier la possible accessibilité de versions PDF de livres retirés des librairies afin de faciliter la diffusion des œuvres
 - Plus d'argent dans le programme de la Commission du droit de prêt public
 - Publier dans *L'Unique* une analyse et un résumé du document reçu de Copibec au sujet de Google.
- Quelques conseils de M^e Coderre seraient bienvenus.

QUESTION 3 : Est-ce que l'UNEQ devrait bloguer ? Si oui, aimeriez-vous bloguer avec l'UNEQ ?

- En majorité, les répondants croient qu'un blogue est un excellent outil de diffusion, mais, afin de se faire une opinion, les auteurs auraient besoin de plus de détails quant à la forme que prendrait un blogue généré par l'UNEQ.
- Seuls trois répondants ont évoqué avec enthousiasme leur participation éventuelle à un blogue de l'UNEQ (non sans rémunération).
- La majorité des répondants considère que l'amélioration du site Internet existant, l'utilisation de la technologie RSS, et la mise à profit des interfaces web sont des étapes absolument nécessaires au développement de l'UNEQ.

QUESTION 4 : Si l'UNEQ avait un groupe sur Facebook, aimeriez-vous en faire partie afin d'être tenu au courant de ses nombreuses activités (lectures, résidences, négociations, etc.) ?

Cette question fut reçue d'un retentissant oui par presque tous les répondants. Il semble évident que l'appropriation efficace de ce média permettrait de lier les membres de la jeune génération.

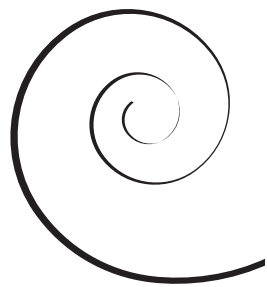
AUTRES COMMENTAIRES :

- Les auteurs auraient aimé être informés de l'existence de l'UNEQ dès la publication de leur première œuvre.
- Les auteurs en nomination ou gagnants d'un prix littéraire ont l'impression de recevoir des encouragements ou des salutations de partout, sauf de l'UNEQ.
- En général, les nouveaux auteurs (membres et non-membres) connaissent peu l'UNEQ et ne sont pas au courant de ce que l'organisme fait déjà pour eux.
- En majorité, les répondants ont l'impression que personne ne milite activement pour l'obtention de droits d'auteur plus élevés que 10 % et ne comprennent pas pourquoi. Si une augmentation n'est pas envisageable, ou si les efforts pour améliorer la situation ont été abandonnés, plusieurs jeunes auteurs aimeraient connaître l'historique de telles négociations.
- Certains auteurs de la nouvelle génération n'ont pas l'impression de faire partie du « circuit littéraire ».
- Les auteurs de la relève ayant de bonnes relations avec leur éditeur et/ou leur agent ne voient pas ce que l'UNEQ pourrait négocier en leur nom.

Merci à tous ceux qui ont pris le temps de répondre à nos questions. L'UNEQ prend bonne note de vos souhaits et de vos besoins.

NDLR : lire le commentaire de la vice-présidente de l'UNEQ, en page 12.

► Isabelle Gaumont



DES NOUVELLES
DE LA RELÈVE

WWW.TIENSTATUQUEONMODERNISE.COM



endant que ma collègue Isabelle Gaumont sondait le cœur des jeunes auteurs (voir son article en page 8), le Comité des nouveaux médias¹ se réunissait pour avoir des nouvelles d'un projet que l'Union caresse depuis 18 mois. Il s'agit d'une proposition du collègue Robert Blake qui aurait fait de l'UNEQ le maître d'œuvre d'un portail du livre québécois. Celui-ci aurait réuni sous un même toit virtuel tous les intéressés : auteurs, éditeurs, libraires, bibliothèques, maisons d'enseignement, périodiques littéraires, etc., bref la Cadillac des outils pour les mordus de littérature, praticiens comme amateurs.

Enthousiaste, le c.a. avait chargé Blake – un nouvel auteur qui avait jusqu'alors travaillé dans la mise en marché et le multimédia – de rejoindre les principaux joueurs et de leur soumettre le projet. Fort de son expérience des affaires, il croyait bien rencontrer tout son monde assez rapidement et passer à l'étape du financement en moins de trois mois. Sa déception a été de taille.

Apparemment, le monde du livre n'est pas « normal ». Beaucoup d'intervenants avec des priorités différentes, voire divergentes, peu de vraie concertation en dépit de multiples déclarations de bonnes intentions, plans d'affaires flous, méconnaissance du B-A-BA de la mise en marché, tel est le constat (triste) que fait Blake au bout de plusieurs mois (longs) de démarches auprès des *intervenants du milieu*. De toutes les rencontres qu'il a effectuées, un point ressort comme une tache de graisse sur une cravate : le projet, séduisant de prime abord, perd de son attrait sitôt qu'il est question de gros sous. Aucun des groupes consultés ne veut investir d'argent dans une entreprise de mise en marché qui regrouperait tout le monde et qui aurait une certaine envergure, même si les retombées risquent de per-mettre à tous de réaliser des économies. On pratique encore la politique du chacun pour soi qui fleure le *business-à-papa-qui-n'a-confiance-en-personne* typique du siècle dernier ou même de celui d'avant.

Le comité était bien déçu, mais bon, on prend acte et on recommence.

Alors, il s'est penché sur le site de l'UNEQ. Ravalé il y a quelques mois, il est quand même âgé d'une dizaine d'années. Dans l'univers d'Internet, les décennies valent des siècles. La preuve : il y a peu, si on « googlait » *littérature québécoise*, L'ÎLE apparaissait dans les dix premiers choix, c'est-à-dire sur la première page. Aujourd'hui, L'ÎLE est reléguée autour de la 85^e place. Allez-vous jusque-là quand vous « googlez » ?

Conclusion du comité : il faudrait offrir quelque chose que les autres sites n'offrent pas. Autrement dit : que possède l'UNEQ en exclusivité. Réponse : des écrivains. Yessss ! Passez go et récoltez vos 200 dollars.

Nicolas Dickner propose donc son idée 213876 (Dickner numérote ses idées, à chacun sa marotte) : produire des interviews de huit minutes avec une vingtaine d'écrivains connus (au début) interrogés par des gens de divers horizons et qu'on écouterait dans le calme de son foyer. Si l'expérience est concluante (les HPD² faisant foi), on élargirait à des auteurs moins connus ou même pas connus du tout.

Riche idée conclut le comité. Riche aussi celle d'élargir L'ÎLE aux membres associés qui se sentent parfois négligés, à tort, André Racette, responsable de L'ÎLE, prend acte.

Une autre hypothèse qui fait consensus : rendre le site interactif. Cela peut prendre toutes sortes de formes, depuis la possibilité pour un auteur d'intervenir directement sur sa fiche via un mot de passe, jusqu'à l'inscription de l'UNEQ comme groupe sur Facebook. Cela fera partie des recommandations.

Au c.a., vive discussion, stimulante, nerveuse, passionnée. Oui à ceci. Non à cela. Mais, attention. Encore faut-il... *Caveat*.

Et les sous ? Quoi, les sous ? Que vous êtes donc à l'argent... Puis on se calme et on s'entend : tous reconnaissent

que les temps ont changé, que la gestion du site, sa mise à jour fréquente, la création et la mise en œuvre de nouveautés pour satisfaire la visite et attirer d'autres touristes constituent un boulot à plein temps. En foi de quoi, le c.a., après avoir approuvé la création d'une banque de données calquée sur le modèle de L'ÎLE, mais réservée aux membres associés (provisoirement intitulée la Péninsule), demande à la Direction générale d'engager quelqu'un d'ici l'automne pour piloter le vaisseau de l'UNEQ dans Internet. Il ou elle devra aussi faire preuve d'imagination et proposer des produits accrocheurs afin d'attirer la clientèle. C'est à suivre...

► François Jobin

1. Nicolas Dickner, Nadia Ghalem, François Jobin, Stanley Péan, Sylvie Couture, Pierre Lavoie, Ginette Major, André Racette. Josée Bilodeau était absente ce jour-là.

2. *Hit Per Day*, visite par jour



ESTRIE

► Ginette Bureau
en collaboration avec Pierrette Denault

Ça fourmille en Estrie! On dirait une planète autour de laquelle gravitent, petits et grands, des satellites qui, chacun à sa manière, témoignent de la vitalité de notre association. Preuve que ça fourmille à l'Association des auteurs et auteurs des Cantons de l'Est?

- La préparation d'un spectacle littéraire qui se promènera en région va bon train. Une série d'ateliers sur la façon de lire son texte est offerte par le comédien Yves Allaire. Première présentation au Centre culturel L. Bombardier à Valcourt. La prochaine, au

Centre des femmes de Lac-Mégantic. À l'automne, ce spectacle sera adapté pour les écoles secondaires.

- Pour une 5^e année consécutive, la Journée mondiale du livre et du droit d'auteur sera l'occasion d'entendre des auteurs de toutes les générations. L'orchestration a été confiée à André Poulain, auteur et metteur en scène.

- L'AAACE travaille au montage d'un site Web avec dossiers d'auteurs. Le bulletin *L'Alinéa*, mis en ligne quatre fois par année et distribué dans les maisons de la culture et les bibliothèques estriennes, est maintenant un outil de réseautage indispensable dont profitent de plus en plus de membres.

- Dans le prochain numéro de la revue littéraire *Jet d'encre*, Lynda Dion dresse le compte rendu d'une entrevue de fond avec Esther Croft.

- Chaque premier jeudi du mois, le public est invité à participer à *L'Heure du thé* animée par Sylvie-L. Bergeron. Parmi les prochains invités, soulignons la présence de Mylène Gilbert-Dumas et Micheline Dumont, deux auteures que l'histoire et le féminisme interpellent.

- Pour sa 5^e édition, le concours littéraire des jeunes du secondaire s'est associé deux écrivains de la métropole : Pierre Szalowski est le parrain d'honneur de *Sors de ta bulle* et Sylvie Massicotte, un des écrivains-conseil.

- D'autres activités pourraient s'ajouter dans les mois qui viennent et nous nous promettons d'en faire une large diffusion... Pensons à notre lien avec les Correspondances d'Eastman, à des lancements collectifs, à une collaboration avec l'AAAO, à des ateliers d'écriture – dont un sur la nouvelle avec Gilles Pellerin, offert en collaboration avec le Conseil de la culture – et à une éventuelle maison des écrivains dans la ville de Sherbrooke, où nous souhaitons obtenir l'aide d'une permanente pour soutenir nos nombreux projets.

CENTRE-DU-QUÉBEC

► Denys Bergeron

La Quinzaine des mots. C'est cet événement culturel largement médiatisé tenu du 7 au 22 février 2009 qui a marqué la MRC d'Arthabaska. Les concepteurs l'avaient vu comme une valorisation des lettres et de la littérature, une incitation à la pratique de la lecture et de l'écriture, une occasion de connaître les auteurs locaux et leurs œuvres. Précédemment, une invitation avait été lancée aux artistes et aux artisans, aux organismes, aux institutions scolaires, aux commerces et aux associations diverses, les pressant de présenter des activités littéraires ou s'y apparentant. Qu'il suffise de jeter un œil sur la programmation. Des ateliers de création, des soirées de lecture, des spectacles poétiques, des animations théâtrales, des expositions littéraires et artistiques, des performances musicales, des soirées cinématographiques, le lancement du premier numéro de la revue littéraire *Le Centr'Écritoire*, réalisée par l'Association des écrivains-nes du Centre-du-Québec. **L'apéro-poésie** : à l'heure du dîner, dans la salle de regroupement du cégep de Victoriaville, de façon inattendue, des étudiants offrent une dégustation poétique à leurs pairs. **Soirée poétik-éklectik** : soirée consacrée à la poésie, celle que l'on chante, que l'on déclame, que l'on met en musique. **Minuit à la bibliothèque** : de façon exceptionnelle, la bibliothèque Charles-Édouard-Mailhot ouvre ses portes aux premières heures de la nuit... Au programme : lecture de lettres d'amour par des comédiens professionnels. **Les mots en vitrine** : tel un livre ouvert, les vitrines du centre-ville de Victoriaville affichent des extraits de textes littéraires et des citations d'une kyrielle d'auteurs de la MRC d'Arthabaska, et ce d'une façon continue pendant quinze jours. Et comme un point final : *Une histoire d'amour... avec les mots*. Une dictée fantaisiste qui montre que la langue française n'est jamais à court de mots. Voilà qui rend un peu compte de *La Quinzaine des mots*.

À l'occasion de la 12^e édition d'un des plus prestigieux concours de haïku de Mainichi, tenu à Tokyo au Japon, deux Drummondvilloises se distinguent en obtenant chacune une mention honorable : Diane Descôteaux et Hélène Leclerc. Bravo à ces deux ambassadrices. À noter que de nombreux poètes japonais et internationaux s'y donnent rendez-vous régulièrement.

MAURICIE

► Denys Bergeron

Trois-Rivières ne joue plus à surprendre. Mais elle se soucie d'être à la hauteur, constamment. C'est ainsi que le 13 février, veille de la toujours célèbre fête des amoureux, le Festival international de la poésie en a profité pour rendre un discret mais sensible hommage à tous les poètes du monde entier. C'est-y assez beau ? Lisons plutôt les mots du président-fondateur : « C'est important pour nous de rendre hommage aux poètes du monde pendant la fête des amoureux. À cet effet, je leur ai envoyé un courriel. Leur réponse a été instantanée. Tous rêvent d'avoir une ville comme Trois-Rivières dans leur pays. » Cette activité est d'autant plus imprégnée de signification que le Festival célèbre cette année son 25^e anniversaire.

Encore en février, une programmation culturelle gratuite répartie en deux volets, *Accès-Musée* et *Accès-Scène*, est annoncée et sera offerte aux familles de Trois-Rivières.

Relevons quelques musées qui seront ainsi visités : le Centre d'exposition sur l'industrie des pâtes et papiers, le Centre d'exposition Raymond-Lasnier, le Lieu historique national du Canada des Forges-du-Saint-Maurice, la Galerie d'art du Parc, le Moulin seigneurial de Pointe-du-Lac, le Musée québécois de culture populaire... Et sur quelques scènes de théâtre, des activités courues : *Don Quichotte* présenté par l'animateur et bricoleur Claude Lafortune ; Picouille Théâtre, quant à lui, présentera *Zorro*.

Et pour clore ce mois de février de belle façon, un lancement de livre un peu spécial. André Pronovost est un écrivain doublé d'un musicien. Pas étonnant alors que l'idée du lancement-concert rock qu'il exploite pour la quatrième fois, lui soit venue spontanément cette année pour lancer son dernier roman, *Plume de fauvette*. Et cela malgré le peu d'espoir de faire fortune, convaincu depuis longtemps que l'efficacité du manège est facile à mesurer : inexistant. Il ne vend pas un diable de livre, les journalistes le boudent carrément, malgré parfois des foules importantes. Peu importe. Il cherche sans cesse à donner à sa phrase la cadence incroyable du *rock'n roll*. Et cela lui suffit. Ou presque.

Son éditeur dit de lui : « Il est à mes yeux le plus grand chroniqueur québécois que je connaisse. Il a l'art de dire des choses démesurées avec une économie de mots qui rendent ses textes lumineux. »

MONTÉRÉGIE

► Anne-Marie Aubin



En février dernier, au Salon du livre jeunesse de Longueuil, le Grand Prix des Tout Petits a été remis à Martine Richard, résidente de Beloeil, pour son texte savoureux *Le Grand Ménage d'Alice l'écrevisse*. Aline Charlebois de Longueuil a reçu le deuxième prix pour son texte émouvant *Lili et Noah sont là*. Le troisième prix a été décerné à Jannick Lachapelle de Saint-Lambert pour son texte original *La Leçon de tricot*.

Un salon du livre dans un centre commercial !

Une foule de lecteurs jeunes et adultes ont défilé au centre commercial lors de la foire du livre qui a eu lieu du 18 au 22 mars 2009 aux Galeries de Saint-Hyacinthe : expo-vente de livres, entrevues avec des auteurs, animations, séances de signatures, formation pour donner le goût de lire et l'art de raconter des histoires, conférences, atelier d'écriture, vitrines littéraires... pas moins de la moitié des auteurs invités étaient de la Montérégie.

Prix Georges Dor

La famille de Georges Dor, désireuse de créer un prix littéraire afin d'honorer ce grand auteur et interprète, a contacté l'Association des auteurs de la Montérégie, dont Georges Dor fut l'un des tout premiers membres. Les administrateurs de l'Association, ravis de cette nouvelle, ont décidé d'ajouter ce prix aux Grands Prix de la Montérégie et de récompenser cette fois-ci la relève. Dans le cadre de la Foire du livre, le 19 mars, ce prix auquel des étudiants des cégeps de la Montérégie ont été invités à participer a été inauguré. Cette année le concours portait sur la chanson et était présidé par Mario Hart, assisté de Julie Royer, Anne-Marie Aubin et Manon Flibotte.

Des auteurs honorés

Lors de l'inauguration de la Foire du livre, des prix prestigieux ont été remis par le CALQ et le CMCC dans le cadre d'un 5 art 7, le 18 mars dernier, en collaboration avec l'Association des auteurs de la Montérégie et Sylvain Massé, comédien et codirecteur artistique du Théâtre Motus. Le Conseil des arts et des lettres du Québec a remis le Prix à la création artistique en Montérégie à une auteure bien connue : Sylvie Desrosiers, et le Conseil Montérégien de la Culture et des Communications a remis le Prix de la relève à Sébastien Chabot, auteur de la Montérégie.

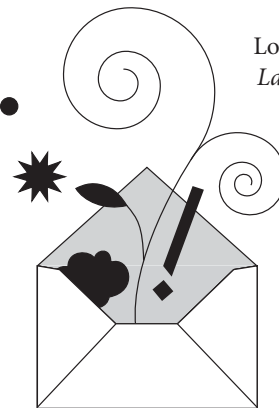
De gauche à droite : Julie Daoust, porte-parole de la Fête, Sylvain Meunier, président de l'AAM, René Décar, du Club Richelieu Saint-Lambert, Martine Richard, Ginette Dessureault, coordonnatrice du concours, Aline Charlebois, Jannick Lachapelle et Jelitou (devant).

PRIX DU CONSEIL DE LA CULTURE DE LAVAL

pour *La poésie prend le bus*, le cousin de *La poésie prend le métro*

Le 13 novembre dernier, Danielle Shelton recevait du Conseil de la culture de Laval le prix Interprétation et diffusion de la culture pour *La poésie prend le bus à Laval* et le jumelage avec le métro de Bruxelles, projet réalisé en partenariat avec les sociétés de transport des deux villes et la Fondation lavalloise des lettres.

On se rappellera que dans une chronique (*L'Unique*, juin 2008, p. 12) au titre qui se voulait dévastateur « Et si le métro écrasait le poème ? », Dominique Gaucher (poète de Laval) s'opposait avec force au fait que les membres des jurys de *La poésie prend le métro et le bus* auraient proposé aux auteurs des modifications à leurs poèmes (dont le sien). Elle laissait même entendre qu'ils les auraient réécrits ! De tels propos révèlent une méconnaissance du processus de sélection tout autant que des spécificités et des exigences du média électronique et de l'affiche-bus. Les membres des jurys ont la délicate tâche d'extraire quelques vers seulement d'œuvres poétiques de longueur variable, en lien avec un thème. Il arrive qu'un changement mineur puisse donner à un extrait davantage de force et d'unité. Dans un tel cas, l'auteur demeure libre d'accepter ou de refuser la suggestion.



Loin de vouloir écraser le poème, l'équipe de *La poésie prend le métro* a réussi depuis 2002 à créer un pont entre quelque 300 poètes et un flot continu de milliers de voyageurs quotidiens dans les transports en commun de Montréal, Laval, Paris et Bruxelles. À ceux qui en douteraient, je recommande une visite du site Internet www.diffusionadage.com.

À mon sens, la vraie question est celle-ci : le défilement éphémère de mots poétiques ne serait-il pas en passe de devenir une nouvelle forme d'art ayant sa propre

existence, son pouls unique et vivant ?

- ▶ Patrick Coppens,
Président de la Société littéraire de Laval et membre d'un jury de La poésie prend le métro et le bus

SONDAGE DE L'UNEQ

Soyons sérieux : croyez-vous vraiment que la prise de position de l'UNEQ en faveur de la souveraineté du Québec réussira à convaincre un seul fédéraliste de changer son fusil d'épaule ? Je ne le crois pas. Ce dont je suis certain, en revanche, c'est que bon nombre de membres de l'UNEQ seront très mécontents, à juste titre, qu'on utilise leur cotisation pour défendre une option qu'ils n'appuient pas. Ce référendum, comme bien d'autres, ne fait donc au total que des perdants.

- ▶ François Gravel

DÉCÈS DE MICHÈLE MAILHOT

Pour rendre hommage à Michèle Mailhot qui est décédée à la mi-janvier, je vous invite à lire, ou à relire son œuvre littéraire qui, s'étendant entre 1964 et 1990, coïncide avec l'essor du roman, la Révolution tranquille et le postmodernisme.

La plupart de ses romans se situent à Montréal et sont des récits introspectifs à la première personne qui mettent en jeu un personnage, en général féminin, très lucide, en butte à un milieu asphyxiant (famille, communauté religieuse, groupuscule marxiste, travail), qui aspire à se réaliser pleinement en tant qu'être humain. Michèle Mailhot dépeint avec réalisme, immédiateté et humour la société québécoise des années 1930, 60, 70 et 80 et récuse les rôles aliénants imposés à l'individu. Dans son dernier roman, finaliste pour le GG, et ses journaux, elle s'intéresse aussi au processus de l'écriture.

Sous l'aisance de son style se cachent une complexité narrative significative et des techniques d'écriture innovantes qui font de Michèle Mailhot un écrivain précurseur et humaniste en pleine possession de son art, héraut de la littérature à venir.

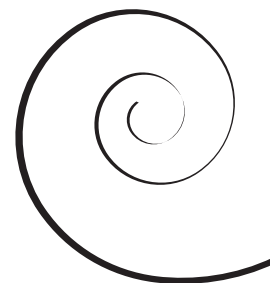
- ▶ Myreille Pawliez
Victoria University of Wellington, Nouvelle-Zélande

LES GRANDS ESPRITS SE RENCONTRENT...

(Réponse au coup de sonde d'Isabelle Gaumont chez les écrivains de la relève, en page 8)

Pendant que les auteurs sollicités par Isabelle Gaumont lui faisaient savoir ce qu'ils souhaitaient que l'UNEQ fasse pour eux, (entre autres, les rejoindre par des canaux qui leur sont habituels), le conseil d'administration recevait les propositions du Comité des nouveaux médias, qui allaient exactement dans le même sens. L'intérêt était si grand chez les administrateurs pour cette utilisation d'Internet, de l'interactivité, et pour la modernisation de L'ÎLE, qu'ils ont décidé de consacrer une grande partie de l'ordre du jour de la réunion extraordinaire du conseil, prévue à la fin avril, à l'étude de nouveaux projets visant à intégrer davantage les nouveaux médias à la vie associative, à l'aide des suggestions des auteurs de la relève. *L'Unique*, dans son numéro de juin, rendra compte des décisions prises. Les écrivains qui ne sont pas encore membres pourront lire le dossier qui en aura résulté sur le site de l'UNEQ.

- ▶ Danièle Simpson,
Vice-présidente



**DES NOUVELLES
DES MEMBRES**



Une chronique de Jocelyne Delage

L'AUTRE SOLITUDE

COMMENTAIRE LOYAL

Pour défendre la liberté d'expression, dans un jugement de huit contre un, la Cour suprême

(CS) du Canada a décrété, le 27 juin 2008¹, que le commentaire loyal aurait désormais préséance sur la diffamation. C'était la première fois depuis presque 30 ans que le commentaire loyal était évoqué par la CS...

En appel de la Cour d'appel de la Colombie Britannique², la CS devait juger si le bouillant animateur de la Radio WIC (Vancouver), Rafe Mair, s'était rendu coupable de diffamation en affirmant que l'activiste sociale Kari Simpson, dans ses propos, s'était rangée dans le camp des Hitler, Ku Klux Klan et *skinheads* (crânes rasés), car il trouve qu'elle est une fanatique haineuse. Mme Simpson soutient que la diffusion dans les écoles publiques de documents traitant de l'homosexualité prêche la tolérance à l'égard de l'homosexualité ou fait la promotion des comportements homosexuels.

La CS précise qu'il faut modifier ce qui constitue un délit de diffamation pour faire plus de place à la liberté d'expression tout en respectant la dignité de la personne en cause :

Il y a donc lieu de modifier l'élément « croyance honnête » de la défense de commentaire loyal de manière à ce que le critère modifié comprenne les éléments suivants :

- a) le commentaire doit porter sur une question d'intérêt public ;
- b) le commentaire doit être fondé sur des faits ;

c) le commentaire peut comprendre des conclusions de fait, mais doit être reconnaissable en tant que commentaire ;

d) le commentaire doit répondre au critère objectif suivant : pouvait on exprimer honnêtement cette opinion vu les faits prouvés ? Même si le commentaire répond au critère objectif de la croyance honnête, la défense peut échouer si le demandeur prouve que le défendeur était subjectivement animé par la malveillance. Le défendeur doit prouver les quatre éléments de la défense avant que la charge de la preuve ne soit inversée pour peser sur le demandeur, à qui il incombe alors de prouver la malveillance.

Si la CS a ainsi statué, c'est qu'elle craint que face aux coûts et aux problèmes engendrés par les poursuites en diffamation, les médias occultent des questions d'intérêt public.

En définitive, la défense de commentaire loyal entend protéger et encourager la libre discussion sur des questions d'importance publique. « La controverse publique a parfois de rudes exigences, et le droit doit respecter ces exigences » dit la Cour suprême.

1. WIC Radio Ltd. c. Simpson, 2008 CSC 40, jugement du 27 juin 2008.
2. La Cour supérieure de la Colombie-Britannique avait rejeté l'action en diffamation intentée par Kari Simpson contre Rafe Mair en évoquant le commentaire loyal ; la Cour d'appel avait infirmé cette décision ; la CS a jugé que l'opinion de Mair, « pour exagérée qu'elle soit, est protégée par la loi », et que la juge Mary Marvyn Koenigsberg de la Cour supérieure avait raison de rejeter l'action et de permettre la défense de commentaire loyal afin que le débat public ne soit pas paralysé par la menace de représailles juridiques.

Petites annonces

Derrière tout auteur, il y a un réviseur. Ex-professeur de français, ex-consultant en francisation à l'OQLF, je puis réviser vos textes, améliorer vos phrases à un tarif raisonnable. Raymond Paradis : 450 672-4893, ciel32@gmail.com.

Résidence d'écriture/bord de mer/site naturel d'exception Île du Havre-aux-maisons / Tarifs pour membres de l'UNEQ (du 1^{er} oct. au 31 mai) 500 \$ (1^{re} semaine) 250 \$ (semaines suivantes) / Photos et infos : www.aupieddelabutteronde.com De votre collègue cinéaste, Nicole Gravel : 514 279-9165.

Séjour à Montréal : Appartement neuf à louer pour court séjour (1 semaine à 3 mois) Tout est fourni : climatisation, Internet haute-vitesse, draps et serviettes, câble-télé, téléphone, foyer, etc. À deux pas du centre-ville. Secteur tranquille. Rue Saint-Denis près des Carmélites 500 \$ / semaine. Communiquez avec Louis-Philippe Hébert : 514 886-8102.

Un roman à terminer ? Bord de mer à louer à Terre-Neuve. Possibilité de services inclus : transport local, entretien ménager, lavage, repas. Dominique Gaucher : 450 682-9871, dodogaucher@yahoo.ca.

Services de rédaction, correction, saisie, relecture de textes, CV et manuscrits. Auteure, écrira également votre biographie. Travail impeccable, rapide et prix abordable. Aussi 58 cours par correspondance ou Internet. Michèle V. Chatellier : 04 93 93 06 47 ou site Internet : www.vanchatou.com.

Musicien de carrière, 30 ans d'expérience, membre : SOCAN, ACQ, DAM, UNEQ offre cours de piano et de guitare - personnalisés, réguliers ou occasionnels - à votre domicile. Montréal seulement et en périphérie du métro. Jean-Marc Tardif : 514 321-7523, jean-marctardif9@hotmail.com

Offre de service pour écrivains : travail de recherche, études en ethnologie, expérience de recherche, accès direct à la bibliothèque de l'Université Laval. Hélène Plante, 418 650-1170 mhplantehotmail.com.

La Plume rousse : service d'animation scolaire, de révision, de rédaction, cours de français et d'informatique. Services offerts par Danielle Malenfant, membre de l'UNEQ et de l'AEQJ. Plusieurs années d'expérience en alphabétisation, en francisation, en informatique, en animation, en rédaction et en révision. 450 263-8721, daniellemalenfant@yahoo.com

Bernadette Renaud donnera une semaine de cours intitulée « Écriture professionnelle », à l'École d'été de Mont-Laurier, du 6 au 10 juillet 2009. Ce cours s'adresse aux personnes ayant un manuscrit avancé. Renseignements : 1 866 524-7454 ou info@lecoledete.com

J'offre un gîte campagnard, situé à Oka, à tout écrivain qui désire venir se reposer, corriger un manuscrit, s'inspirer pour écrire. Membre de l'UNEQ seulement. Fin de semaine : 100 \$. Semaine : 300 \$. Francine Allard : 450 479-8156.

VIRGINIA PESEMAPEO BORDELEAU INTERVIEWE ANNE-MICHÈLE LÉVESQUE



V.P.B. Anne-Michèle, tu es une auteure prolifique, tu as parfois trois publications dans une même année. Ta capacité d'aborder plusieurs genres littéraires me fascine. Quel est ton rapport intime avec l'écriture? Quelle est sa source?

A.-M.L. L'écriture est pour moi un besoin essentiel. Ces dernières

années ont été l'occasion de toucher à la poésie, genre qui m'était jusqu'alors inconnu. Par le biais du haïku, une poésie d'inspiration japonaise, j'ai appris une langue différente, à la fois plus contraignante et plus libre. Je serais assez tentée de comparer cette forme d'écriture à la photographie, un art qui me passionne également.

Le roman et la nouvelle font toujours partie de mon parcours. Que je touche au genre policier ou littéraire, je m'inspire le plus souvent de faits sociaux et les éclaire avec une langue de chez nous. Je m'attarde aux liens cocasses que tissent les rapports quotidiens des gens dans de petites villes ou vieux villages surtout. Depuis un an, je me suis tournée vers le roman jeunesse, qui a un public différent, plus jeune, plus dynamique.

J'ai toujours plusieurs écrits en chantier en même temps. Cela me permet d'explorer des mondes divers, souvent disparates ou dissemblables, mais toujours intéressants.

Par contre, lorsque la rédaction proprement dite est terminée et que vient le temps d'approfondir et de peaufiner, je ne travaille que sur un seul manuscrit.

V.P.B. L'humour dans tes œuvres, comme un perpétuel sourire en coin, même dans un polar farci de crimes crapuleux, est-il délibéré? As-tu le même regard envers tous tes personnages?

A.-M.L. J'essaie de bien connaître mes personnages, ce qui ne veut pas dire pour autant que je les perçoive tous de la même manière. Il m'est arrivé de sortir d'une session d'écriture complètement écoeurée par le comportement d'un personnage abuseur d'enfant. (*Rapt*). Les criminels me fascinent. J'ai eu l'occasion, grâce à ma profession de secrétaire juridique, de rencontrer et de parler avec certains d'entre eux. Leur vision du monde qui les entoure est d'une naïveté stupéfiante. Je les transforme en personnages de roman, car, selon moi, ils y sont à leur place.

Pourquoi l'humour? Parce que cela permet au lecteur autant qu'à moi-même de souffler un peu, de « décrocher » avant la montée de l'émotion que provoque un crime ou la poursuite d'un criminel. Je m'amuse également avec les noms de personnages, allant jusqu'à nommer un batteur de femmes du nom de Martial Latendresse. Une femme douce portera le nom de Fleur Desrosiers.

V.P.B. Tu as gagné le premier prix en 1987 au concours du Prix littéraire d'Abitibi-Témiscamingue, une mention en 1989 et le Prix Arthur-Ellis en 2001 pour la meilleure œuvre policière. Sur quel projet travailles-tu actuellement? Est-il possible de connaître le genre et le sujet de ta prochaine publication?

A.-M.L. Ma prochaine publication sera un roman historique. La publication est prévue pour septembre 2009. Et comme il m'arrive souvent de publier deux livres en même temps, un roman jeunesse est également prévu pour septembre 2009.

... QUI INTERVIEWE FRANÇOIS BÉLISLE



A.-M.L. Passer de l'écriture journalistique à la dramaturgie et au roman pour adolescents en quelques années seulement, voilà qui relève du prodige. Ton aptitude d'aborder plusieurs genres littéraires est stupéfiante. Quelle est ta vision de l'écriture? Quelle en est la source?

F.B. Un prodige, je ne sais pas... C'est un professeur

au cégep qui m'a donné le goût de l'écriture. Quant au genre, je crois qu'il sert ce que l'on veut exprimer. L'écriture est d'abord un moyen de raconter une histoire. L'article se suffit à lui-même, le théâtre place l'humain à l'avant et le roman ou la nouvelle font place à la construction et au jeu.

L'écriture journalistique a pour source les faits et obéit à des règles relativement précises qui visent essentiellement à rapporter la nouvelle à son lectorat.

Je suis arrivé à l'écriture théâtrale par hasard, alors qu'une amie voulait que j'écrive une histoire de relation entre une mère et son fils. Il m'est apparu évident que le désir du dernier devenait la hantise de la première: un jeune adulte veut aller étudier à l'étranger, alors que sa mère accepte mal

de le laisser partir. Je n'aurais jamais retenu cette trame pour le roman parce que j'ai pu intégrer des éléments visuels qui donnaient du matériel au metteur en scène. La même information sous forme de roman aurait été d'une platitude!

Le roman permet à l'imagination de s'exercer davantage et n'offre aucune contrainte technique. Les personnages peuvent circuler d'un lieu à un autre et l'histoire avance dans le temps avec des épisodes qui se déroulent concurremment.

La source de mon écriture, ces dernières années, a été mon métier, et aussi le fait que j'ai vécu avec deux ados à la maison. C'était une source intarissable ces « Fulladosaurus »!

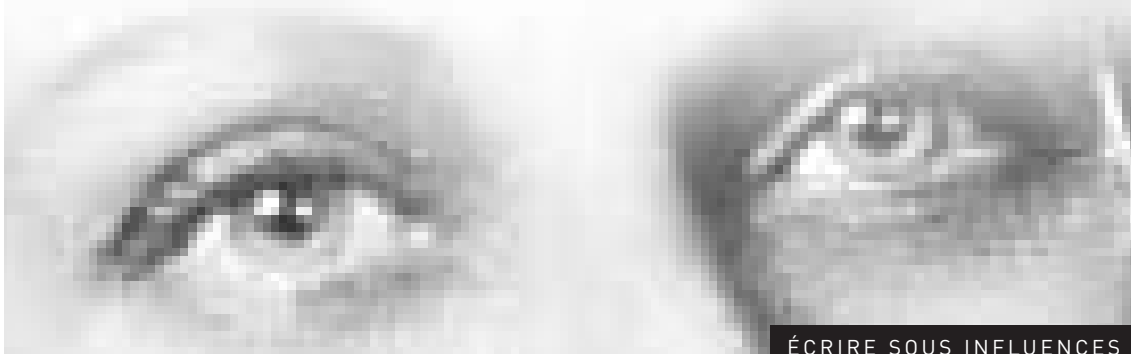
A.-M.L. Ta série des Mouffettes est à la fois humoristique et fluide. Chaque personnage est attachant et on attend la ou les suites avec impatience. Quel est ton rapport avec tes personnages?

F.B. Pour mon premier roman ado, *Les mouffettes attaquent au crépuscule*, le propos précédait les personnages. Ces derniers ont d'abord été des outils

au service du récit. Lorsque j'ai écrit la suite, *Les mouffettes livrent de la pizza*, ce fut tout le contraire: j'avais devant moi des individus, des personnalités et je me suis franchement amusé à les faire interagir. J'ai voulu écrire un roman « d'action » et les personnages m'ont mené plus loin.

A.-M.L. Tu as remporté plusieurs prix dont celui de « Écrire contre le racisme », sans compter les prix au concours du Prix littéraire d'Abitibi-Témiscamingue à deux reprises. Quels sont tes projets d'écriture à court et à moyen terme?

F.B. Actuellement, je suis en attente pour la publication d'une nouvelle dans une revue, j'ai participé à un concours littéraire et le troisième tome de ma série de romans pour ados est en lecture chez mon éditeur. Je transforme actuellement une pièce de théâtre en court roman. Je dois seulement souligner que celle qui me pose ces questions fut celle qui m'a encouragé à tenir la plume. Je lui serai reconnaissant tant qu'il y aura de l'encre sur cette terre!



ÉCRIRE SOUS INFLUENCES

Une collaboration de Josée Bilodeau

Je pense à tous ces livres qui m'ont ouvert des mondes, m'ont ravie, donné des défis ou causé des chocs.

Je pense aussi aux livres de permissions, ceux qui aident à trouver sa propre voix. Au nombre de ceux-ci et parmi les premiers, *Rue Deschambault*. C'est par ce recueil de nouvelles que je suis entrée dans l'œuvre de Gabrielle Roy. J'y ai découvert qu'on pouvait parler du quotidien, croquer une anecdote ou un portrait de famille et en tirer quelque chose d'essentiel. La simplicité et la précision de Gabrielle Roy, l'élégance de son style, son intelligence des mouvements intérieurs, son talent narratif qui donne à voir, à sentir les paysages, les remous, les non-dits, la tristesse et la déconvenue, notre méconnaissance de nous-même. Aujourd'hui, les dix-huit

récits d'enfance se confondent dans ma mémoire avec certains passages de *La Détresse et l'Enchantement*, lu quelques années plus tard et qui reste pour moi un grand livre de notre littérature.

Récemment, j'ai vécu en lisant les nouvelles de Grace Paley ce que j'appelle sans sourciller un choc littéraire. Une de ces lectures qui bouleversent notre façon de penser la littérature et le monde. New-Yorkaise d'une famille de Juifs russes émigrés, elle a créé en trois recueils un univers unique, drôle et tragique, où les *Petits Riens de la vie* occupent la place centrale. Le style inimitable de Grace Paley étonne. Ces histoires d'amour, de mère et d'enfants ont un tel air de spontanéité! « On croit qu'elle raconte, alors qu'elle invente », écrit à son sujet l'écrivaine Geneviève Brisac. Je ne m'en lasse pas.

« On croit qu'elle raconte, alors qu'elle invente »

à l'égard de sa bonne ou mauvaise utilisation. Nous avons là, se regardant en chiens de faïence, apôtres de la normativité et disciples de la liberté de faire des fautes érigée en idéologie libertaire.

Il existe pourtant, depuis 2005, un plan d'action sur la lecture à l'école, qui reconnaît l'importance de maîtriser la lecture et qui lui accorde un rôle prépondérant dans la formation de nos jeunes. On se souviendra de l'annonce, qui en avait marqué le coup d'envoi, des 60 millions de dollars consacrés à l'achat de nouveaux livres dans les bibliothèques scolaires; 60 millions dont 40 provenaient du ministère et 20, des commissions scolaires. Les garçons, dont les habiletés pour la lecture semblaient déficientes, étaient particulièrement visés par cette nouveauté.

Environ 98 % des fonds alloués à l'achat de livres et de documents de référence ont été dépensés. Des réajustements pourraient être effectués dans les commissions scolaires affichant un bilan montrant des sommes non versées.

Un plan qui a du succès

Ce plan a été renouvelé en 2008, après qu'on en eut relevé la pertinence et célébré le succès. Depuis 2005, il s'est enrichi et se décline en 5 axes. En premier lieu, pour les trois prochaines années, 15 M \$ seront alloués, annuellement, à l'achat de ressources documentaires et littéraires (8,3 M \$ du MÉLS, 6,7 M \$ des commissions scolaires). Une analyse sera disponible sous peu pour vérifier comment les achats passés se sont concrétisés et si toutes les commissions scolaires ont pu en bénéficier.

En second lieu, il s'agit de veiller à l'embauche de bibliothécaires scolaires professionnels pour soutenir l'utilisation pédagogique et culturelle des ressources. Un plan a été élaboré pour l'embauche en 2008-2009 de nouveau personnel. Il faut, troisièmement, développer des habitudes durables et des habiletés en lecture chez les jeunes. Pour ce faire, le ministère propose des mesures pour la formation continue du personnel, un accompagnement des directeurs d'école et des camps de lecture. Il va de soi que tous les intervenants, professeurs et membres de la famille, sont appelés à mettre l'épaule à la roue. Un quatrième axe vise d'ailleurs à favoriser l'engagement de la famille en encourageant les liens entre l'école et celle-ci. Le dernier axe accorde une importance particulière aux régions grâce au développement d'une dynamique régionale en ce qui a trait à la promotion du livre et de la lecture.

Aux camps de lecture s'ajoutent, comme actions de développement, les prix de reconnaissance. Les premiers sont tenus au cours de l'été et ils s'adressent au personnel scolaire. Ils visent à faire vivre des expériences littéraires marquantes, à permettre de

développer une meilleure connaissance des ressources existantes, autant pour le texte littéraire que pour le texte courant, à explorer de nombreux livres de fiction et des ressources documentaires; à planifier des projets qui favorisent l'intégration de la bibliothèque scolaire à la classe, à prendre connaissance des ressources d'animation du livre et de la lecture, à participer à des ateliers offerts par des spécialistes et à créer des projets transférables en milieu de classe. Au cours de l'été 2007, des camps ont eu lieu dans les régions du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, de la Côte-Nord, de l'Abitibi-Témiscamingue et de l'Outaouais. Celles de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches, du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de Montréal, de Laval-Laurentides-Lanaudière, de la Mauricie, du Centre-du-Québec, de l'Estrie et de la Montérégie ont elles aussi tenu un camp au cours des étés précédents.

Des prix de reconnaissance

Les prix de reconnaissance, dont le programme existe pour une quatrième année consécutive, veulent récompenser des projets des intervenants et des intervenantes du milieu scolaire, proposés par leur établissement d'enseignement, en vue de promouvoir la lecture auprès des jeunes du primaire, du secondaire, de la formation professionnelle et de la formation générale des adultes, âgés de 5 à 18 ans. Ces projets doivent développer des aptitudes de lecture chez les jeunes et contribuer à leur réussite.

Dans le cadre de cette initiative, différents prix sont décernés à l'échelle régionale et nationale. L'échelle régionale est sous la responsabilité de chacune des directions régionales du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Celles-ci couronnent les projets les plus novateurs et porteurs d'effets à long terme. Chacune d'entre elles doit également soumettre cinq projets finalistes, qui feront l'objet d'une analyse pour les prix de reconnaissance d'envergure nationale. Ces prix soulignent l'apport de projets exceptionnels et ont pour but de les faire rayonner dans l'ensemble du réseau scolaire québécois.

Désireux d'offrir au réseau scolaire une vitrine de l'action vécue dans le domaine de la promotion du livre et de la lecture, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport est présent dans les salons du livre. En 2007-2008, il a été présent dans les salons du livre de Rimouski, de Montréal, de Québec, du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de l'Outaouais et de l'Estrie.

► Sylvain Campeau

